



Formation d'adaptation à l'emploi des aides-soignants et des agents des services mortuaires

Prise en charge des personnes décédées

PERSONNES CONCERNÉES

Formation réservée aux aides-soignants et agents de service mortuaire voulant être affectés dans un service des personnes décédées.

PRÉ-REQUIS

La participation à cette formation ne nécessite pas de pré-requis spécifiques au regard du public auquel elle s'adresse.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

> Répondre à l'arrêté du 16 juillet 2009 relatif à la formation d'adaptation à l'emploi des aides-soignants et des agents des services mortuaires chargés du service des personnes décédées.

PROGRAMME

Etape 1 : Mise à jour des connaissances.

Module 1 : Mettre en oeuvre des prestations spécifiques auprès des corps des personnes décédées.

Module 2 : Soutenir les familles et les proches.

Module 3 : Veiller à la qualité et à la sécurité des prestations.

Module 4 : Assurer l'hygiène des locaux et du matériel et veiller à la sérénité des espaces d'accueil.

Etape 2 : Analyse des pratiques.

Réalisée au sein d'une morgue hospitalière (observation et manipulation).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation comporte deux étapes : l'analyse des pratiques et la mise à jour des connaissances. Exposés théoriques, démonstrations et ateliers pratiques.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Jean-Sébastien RAUL, Professeur à la Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé, Institut de médecine légale, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Courriel : js.raul@unistra.fr

ANIMATION

Personnel de l'Institut de médecine légale de Strasbourg, de la morgue, du service d'hygiène et du service de psychiatrie des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

INTER ÉTABLISSEMENTS

Durée : 4 jours de théorie et 3 jours de pratique

En 2024

Module 1

Réf. : SRI24-0365A-1

du 25 mars 2024

au 28 mars 2024

Module 2

Réf. : SRI24-0365A-2

du 15 mai 2024

au 17 mai 2024

Tarif

1570 €

Repas de midi pris en charge par les organisateurs.

Lieu

Université de Strasbourg -

Service Formation Continue

21 Rue du Maréchal

Lefebvre

67100 Strasbourg

CE STAGE NE PEUT PAS ÊTRE RÉALISÉ EN INTRA

Renseignements et inscriptions

Sylvia RUBINI

Tél : 03 68 85 49 22

Sauf le mercredi

s.rubini@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.